

**PRÈS LA CHAMBRE DE LA COUR SUPRÊME
DES CHAMBRES EXTRAORDINAIRES AU SEIN DES TRIBUNAUX
CAMBODGIENS**

Dépôt

Dossier n° : 002/19-09-2007-ECCC/SC

Partie déposante : M. KHIEU Samphân

Déposé auprès de : La Chambre de la Cour Suprême

Langue originale : Français

Date du document : 26 février 2013



Classement

Classement suggéré par la partie déposante : Public

Classement arrêté par la Chambre de première instance : សម្ងាត់/Confidential

Statut du classement :

Réexamen du classement provisoire : សាធារណៈ/Public

Nom du fonctionnaire du service des dossiers et archives :

Signature:

**Appel immédiat de la Défense de M. KHIEU Samphân
interjeté contre la décision rendue par voie de courriel de Mme LAMB le 21 février 2013**

TABLE DES SOURCES

Déposée par :

Avocats de M. KHIEU Samphân

KONG Sam Onn

Anta GUISSÉ

Arthur VERCKEN

Jacques VERGÈS

Assistés de

SENG Socheata

Marie CAPOTORTO

Shéhérazade BOUARFA

Mathilde CHIFFERT

OUCH Sreyvuth

Pierre TOUCHE

Blandine ZELLER

SOKUN Monika

Auprès de :

La Chambre de la Cour Suprême

KONG Srim

Agnieszka KLONOWIECKA-MILART

SOM Sreyvuth

Chandra Nihal JAYASINGHE

MONG Monichariya

YA Narin

Florence Ndepele MUMBA

Les co-procureurs

CHEA Leang

Andrew CAYLEY

Tous les avocats des parties civiles

Toutes les équipes de Défense

TABLE DES SOURCES

I. DROIT DES CETC

- Règlement Intérieur.

II. DOCUMENTS JUDICIAIRES

1. Décisions de la Chambre de la Cour Suprême

- Décision relative à l'appel interlocutoire interjeté par KHIEU Samphân contre la décision rejetant sa demande de liberté, 6 juin 2011, **E50/3/1/4**.
- Décision relative à l'appel interjeté par IENG Sary contre l'instruction donnée par la Chambre de première instance par laquelle elle lui a enjoint à d'être présent à l'audience, 13 janvier 2012, **E130/4/3**.
- Décision relative à l'appel de IENG Sary contre la Décision relative aux exceptions préliminaires soulevées par IENG Sary sur le fondement de la règle 89 du Règlement intérieur (question de la grâce et de l'amnistie et principe *Non bis in idem*), 20 mars 2012, **E51/15/1/2**.
- *Decision on IENG Sary's Appeal Against the Trial Chamber's Decision on Its Senior Legal Officer's Ex Parte Communications*, 25 avril 2012, **E154/1/1/4**.
- Décision relative à l'appel interjeté par NUON Chea contre la décision de la Chambre de première instance sur les demandes tendant à la mise en œuvre de mesures dans le cadre d'une procédure simplifiée en application de la règle 35 du Règlement intérieur, 14 septembre 2012, **E176/2/1/4** (« Décision de la Cour Suprême relative à la Règle 35 »).
- Décision relative à l'appel immédiat interjeté par les co-procureurs contre la décision de la Chambre de première instance relative à la portée du premier procès dans le cadre du dossier n°002, 8 février 2013, **E163/5/1/13** (« Décision de la Cour Suprême déclarant l'invalidité de la disjonction »).

TABLE DES SOURCES

APPEL IMMEDIAT DE LA DEFENSE DE M. KHIEU SAMPHAN

INTERJETE CONTRE LA DECISION RENDUE PAR VOIE DE COURRIEL DE MME LAMB LE 21 FEVRIER 2013

2. Mémoires de la Chambre de première instance

- Mise à jour des informations concernant la comparution d'experts proposés, 25 mai 2012, **E172/24**.
- Programmation des auditions de témoins et experts pour le début de l'année 2013, 8 janvier 2013, **E236/4**.
- Réponse aux demandes déposées en application de la règle 87 4) de verser au dossier de nouveaux documents relatifs aux dépositions des témoins François PONCHAUD et Sydney SCHANBERG (doc n°E243) et des témoins experts Philip SHORT (doc. n°E226, 226/1 et 230) et Elizabeth BECKER (doc. n°E232 et E232/1), 18 janvier 2013, **E260**.
- Instructions données aux parties en conséquence de la décision de la Chambre de la Cour Suprême statuant sur l'appel immédiat interjeté par les co-procureurs contre la décision de la Chambre de première instance relative à la portée du premier procès dans le cadre du dossier n°002 (Doc. n°E163/5/1/13), 12 février 2013, **E163/5/1/13/1** (« Premier mémoire relatif à l'audience sur la disjonction »).
- Questions supplémentaires adressées aux parties à la suite de l'audience du 18 février 2013 tenue en conséquence de la décision de la Chambre de la Cour suprême statuant sur l'appel immédiat interjeté par les co-procureurs contre la décision de la Chambre de première instance relative à la portée du premier procès dans le cadre du dossier n°002 (Doc. n°E163/5/1/13), 19 février 2013, **E264** (« Second mémoire relatif à l'audience sur la disjonction »).

3. Décisions de la Chambre préliminaire

- Décision relative à l'appel interjeté contre l'ordonnance sur la deuxième demande d'investigation formée par Nuon Chea (règle 35), 2 novembre 2010, **D384/5/2**
- Décision relative aux appels de NUON Chea et IENG Thirith contre l'Ordonnance de clôture, 15 février 2011, **D427/2/15** (« Décision de la Chambre préliminaire en appel de l'OC »).

TABLE DES SOURCES

APPEL IMMEDIAT DE LA DEFENSE DE M. KHIEU SAMPHAN

INTERJETE CONTRE LA DECISION RENDUE PAR VOIE DE COURRIEL DE MME LAMB LE 21 FEVRIER 2013

4. Transcriptions d'audience

- 18 février 2013, E1/171.1.
- 20 février 2013, version non révisée.
- 21 février 2013, version non révisée.

TABLE DES SOURCES

APPEL IMMEDIAT DE LA DEFENSE DE M. KHIEU SAMPHAN

INTERJETE CONTRE LA DECISION RENDUE PAR VOIE DE COURRIEL DE MME LAMB LE 21 FEVRIER 2013